

L'ÉTUDE DU SOIR



FAIRE SES DEVOIRS, SE CONCENTRER, TRAVAILLER AVEC MÉTHODE
COMPTE RENDU PERSONNALISÉ APRÈS CHAQUE SÉANCE



DANS UNE SALLE DE CLASSE

La concentration à l'école et
la sérénité à la maison.



UN CADRE STUDIEUX

S'organiser, devenir autonome,
prendre de **bonnes habitudes**
pour réussir.



4 à 6 ÉLÈVES PAR GROUPE

Un soutien individualisé et
une émulation collective.



COURS DE MÉTHODE

Chaque semaine un **thème de**
méthode en ligne applicable en séance.



ENCADRÉ PAR UN TUTEUR

Pédagogue, bienveillant et
dynamique, un étudiant issu des
meilleures formations.

*(Nous ne pouvons pas garantir que votre
enfant aura toujours le même tuteur).*



UNE APPLICATION DÉDIÉE

Recevoir les **bilans d'étude**,
transmettre des consignes,
échanger avec nous...

INFORMATIONS PRATIQUES

- A partir du lundi 08 septembre 2025
au sein de l'établissement
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi
- De 17h à 18h

*Nous vous recommandons de choisir 2 séances
par semaine au minimum pour un suivi adéquat.*

TARIFS PAR SEMAINE

- 14,50 € - 1 séance par semaine
- 21,50 € - 2 séances par semaine
- 31,50 € - 3 séances par semaine
- 41,50 € - 4 séances par semaine

*Paiement par prélèvement SEPA, au début de
chaque période d'engagement (soit l'intervalle
entre deux vacances scolaires)*

FAQ en pages II et III



DES QUESTIONS

01 76 40 13 52
albert@alphaeducation.fr

INSCRIPTION SUR LE SITE

 www.alphaeducation.fr

L'ÉTUDE DU SOIR

Les questions les plus courantes,
que vous vous posez sûrement



Questions administratives

Comment s'inscrire ?

Pour inscrire votre enfant, rendez-vous sur www.alphaeducation.fr et cliquez sur « Inscrivez votre enfant » en haut à droite de l'écran.

L'engagement est valable jusqu'aux prochaines vacances scolaires et renouvelé automatiquement sauf avis contraire de votre part avant la reprise.

Qui contacter à l'étude Alpha ?

- Par courriel : albert@alphaeducation.fr
- Par téléphone : 01 76 40 13 52 (en semaine de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30)
- Par discussion instantanée sur www.alphaeducation.fr

L'absence de mon enfant est-elle facturée ?

• Séance non facturée : journée pédagogique, établissement fermé, voyage scolaire, absence du tuteur. **Maladie longue durée** : remboursement avec un jour de carence et certificat du médecin à envoyer à albert@alphaeducation.fr

• Autre raison : pas de remboursement, mais possibilité de reporter la séance sur le site ou l'appli avant la séance. NB : une absence passée n'est pas reprogrammable, après les vacances la séance est définitivement perdue.

L'étude est-elle éligible à la déduction fiscale ?

Malheureusement, non. Cette prestation ayant lieu dans les salles de classe de l'établissement scolaire, elle n'ouvre pas droit à la déduction fiscale. Contactez votre comité d'entreprise pour un éventuel financement.

Comment gérer mon compte ?

L'interface parent est accessible sur notre site web et via l'application mobile. Vous pouvez la télécharger en scannant le code QR ci-dessous ou en cherchant « Etude Alpha » sur l'App Store ou le Play Store.

Dans votre espace, vous pouvez retrouver les rapports d'étude, échanger avec notre équipe, signaler l'absence de votre enfant ou encore réserver une séance ponctuelle en dehors des créneaux habituels de votre enfant,



L'ÉTUDE DU SOIR

Les questions les plus courantes,
que vous vous posez sûrement



Le fonctionnement de l'étude

Quelles affaires mon enfant doit-il apporter à l'étude ?

L'élève doit apporter son **cahier de texte et son matériel habituel**. Sans ses affaires, le tuteur ne pourra pas remplir sa mission correctement.

Comment mon enfant trouve-t-il sa salle d'étude ?

L'accueil des enfants se fait dans la cour de récréation. La liste des salles est affichée et le **coordinateur sur place est présent pour les guider**.

Qui est le coordinateur de l'étude ?

Le coordinateur est le **référént de l'étude Alpha dans l'établissement**. Il est présent à toutes les séances, aide les tuteurs à travailler dans le calme et s'assure qu'ils appliquent les bonnes méthodes.

Qui sont les tuteurs ? Comment sont-ils recrutés ?

Les tuteurs, souvent des **étudiants, sont sélectionnés et formés à notre méthode**. Nous les recrutons sur dossier, puis ils passent des tests validant leur niveau académique. Nous évaluons leurs qualités pédagogiques dans le cadre de leur formation.

Ils **sont suivis au quotidien par le coordinateur** sur place et par notre équipe dédiée qui assure auprès d'eux une **formation continue**.

Tous fournissent un **extrait de casier judiciaire vierge**.

L'élève a-t-il toujours le même tuteur ?

Nous **favorisons la stabilité du tuteur** tout au long de l'année. Toutefois, **cela ne peut être garanti**, notamment si son emploi du temps évolue.

Comment faire un retour sur la séance ?

Un **compte-rendu vous est envoyé chaque soir** par l'appli et e-mail. Vous pouvez **noter la séance** et le tuteur.

Comment mon enfant fait pour utiliser un ordinateur / aller au CDI / travailler en groupe...?

Le tuteur peut **occasionnellement faire travailler les élèves en groupe**. Sans autorisation de l'établissement, **un élève ne peut pas utiliser un ordinateur seul**. Pour des raisons de sécurité et d'accompagnement, les **élèves ne sont pas autorisés à quitter la salle** pendant les séances.